81ème ANNEE — N° 1819 — Paraît le Samedi — SAMEDI 25 AVRIL 1981

Archives Départementales des Alpes de Haute Provence

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

ADMINISTRATION-REDACTION : Rue de la Coste — ☎ 61.05.34 — 04200 SISTERON (Alpes de Haute-Provence) — Rédacteur : Richard GOGLIO — Directeur : René GOGLIO

TARIF DES ANNONCES H.T. (la ligne) : Annonces Légales ..... 10,50 F — Demande d'emploi ..... 8,50 F — Offre d'emploi ..... 10,50 F — Autres rubriques ..... 11,50 F — Autres Annonces : On traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE — Tout changement d'adresse : JOINDRE 5,00 FRANCS

LE NUMERO : 1,00 F — ABONNEMENT UN AN : 50,00 F — C.C.P. 2788 38 Z Marseille — au nom de Imprimerie Nouvelle S.A.R.L.

La chronique de José MIRVAL...

LES JEUX DE LA PASSION

Votre ami, notre ami Marcel Lieutier est certes très connu à Sisteron aussi bien que dans le Département des Alpes de Haute-Provence et même dans d'autres Départements avoisinants, mais qui pourrait croire - et ce n'est pas une galéjade ! - que, sur les 2 299 830 habitants(1) que compte l'ensemble des vingt arrondissements de Paris, nous avons découvert, tout-à-fait par hasard un de ses amis : Maurice Clos, lorsque je suis allé faire une enquête - pour « Sisteron-Journal » - au sujet de l'extraordinaire spectacle que constitue « La Passion de Ménilmontant » ? Or, Maurice Clos et Marcel Lieutier furent compagnons d'infortune en tant que prisonniers de guerre au Stalag VIIIC, camp 481, à Nassadel (Haute Silésie).

Nous ne vous étonnerons nullement en vous faisant cette confidence : Marcel Lieutier - que distinguent sa bonne humeur, ses galéjades, son bagoût (attention, M. le typographe : j'ai bien écrit « bagoût » et non « bas goût » car nous savons que Lieutier a « bon goût » et son magnifique accent fleurant bon la Provence - avait été surnommé « Marius » (pas moinsss !) par ses compagnons de captivité.

Un jour, ses camarades lui firent ce reproche : - Tu ne fais jamais rien, tu n'es qu'un moulin à paroles, alors que nous, pour passer le temps, on fait un peu de boulot.

Superbement, Lieutier répondit : « Té, c'est bien normal ! Ah, Bonne Mère !, vous ne vous rendez pas compte que je suis un résistant à ma façon. En ne faisant rien, je travaille contre les Schnocks. Eh zou ! les paroles s'envolent comme le temps et mon rendement est zéro, en attendant mon retour en France, dans la paix recouvrée, où je me remettrai au boulot ».

Maurice Clos fut libéré au milieu de 1943, notre ami Lieutier devait l'être un peu avant.

—o—

Présentons M. Clos lors des premières représentations de « La Passion » - qui, depuis 1932, se sont continuées sans interruption jusqu'à nos jours - Maurice Clos interprétait le rôle de l'apôtre Barthélemy(2). Aujourd'hui, il est l'attaché de presse de l'organisation de ces spectacles et il s'occupe de la publicité. En fait, on peut le considérer - sa modestie mise à part - comme une des principales chevilles ouvrières de ce groupement, son épouse l'y aide efficacement.

En France et à l'étranger, les représentations de la condamnation, le Crucifiement et la Résurrection de celui - trop incompris - qui apporta un message d'amour à l'Humanité qui, de tous temps, fut enclin à la violence n'est point facile dans un contexte scénique. Ajoutons que la personnalité du Christ est jugée différemment selon les opinions : pour les chrétiens, c'est le Messie annoncé par les Prophètes ; certains auteurs le présentent comme un partisan de transformations radicales de la société, d'autres comme un « résistant » envers les conquérants romains ; des éléments gauchissants l'assimilent à un « camarade » qui défendit les malheureux ; enfin, pendant les trois ans de sa vie publique, il vécut en véritable communauté avec ses disciples.

Tout bachelier ne peut ignorer qu'au Moyen-Age fut représenté sur le parvis(3) de Notre-Dame de Paris, « Le Vrai Mistère(4) de la Passion » qu'Arnoul Gréban, né au Mans vers 1420 et décédé sans doute en 1471 écrivit vers l'an 1450, alors qu'avant de devenir chanoine dans sa ville natale, il était organiste et maître de maîtrise de N.D.

Quelque peu inspirée par Mansadé, auteur également d'une autre « Passion », cette œuvre gigantesque de Gréban - elle ne compte pas moins de 35 000 vers(5) exigeait trois jours consécutifs de représentations. Quelque trois cents personnages en étaient les interprètes.

A l'entresol de la Bibliothèque et du Musée de l'Opéra de Paris, se trouve une maquette d'environ un mètre de large intitulée : « Théatre ou hourdement pourtraict côme il estoit quand fut jouée le mistère de la passion nostre Sr Iejus Christ a 1547 ». Il se pourrait qu'il s'agisse du décor gigantesque des représentations données à Arras. Sur cette maquette s'échelonnent les lieux suivants : Le Paradis, Nazareth, le Temple, Hierusalem, un Palais, la Maison des evesques, la mer, la Porte dorée, le Limbe des Pers, l'Enfer.

Relativement aux représentations originales sur les parvis de Notre-Dame de Paris, une parade annonçait le spectacle. Les lieux étaient constitués comme suit :

1) Le « Paradis » - c'était la partie la plus élevée de tréteaux superposés - était, selon la tradition « nué et étoilé très richement ». Des musiciens, qui y étaient placés, soutenaient le « chœur des Anges » et une musique de scène soulignait la mansuétude ou la colère de Dieu le Père qui apparaissait chaque fois qu'il avait une réplique à donner. Le St-Esprit était représenté par un pigeon blanc.

2) Au bas des tréteaux, une gueule gigantesque de dragon s'ouvrait démesurément lorsqu'une armée de démons surgissait pour poursuivre, une fourche bien pointue à la main, les âmes pécheresses.

3) Le Purgatoire se trouvait à l'avant-scène de l'Enfer.

A Paris, seule la Confrérie de la Passion était habilitée à donner des versions vivantes de ce drame.

A une époque où le peuple était inculte, la portée de ces spectacles était de lui donner une certaine connaissance de la religion, tout comme le faisait d'ailleurs les scènes sculptées dans la pierre des

(suite page 2)

PROCHAINEMENT
PATRICIA Fleurs
Vous accueillera
182, rue Droite
04200 SISTERON
☎ 61.21.72
Toutes compositions florales

La Caverne d'Ali Baba
13, RUE SAUNERIE - SISTERON ☎ (92) 61.02.47
PRET A PORTER ORIENTAL
Vannerie et Articles Exotiques
Heures d'ouvertures : 8 h 30 - 12 h — 14 h 30 - 19 h 30
tous les jours sauf dimanche et lundi matin
— ENTREE LIBRE —

ENTREPRISE DE NETTOYAGE
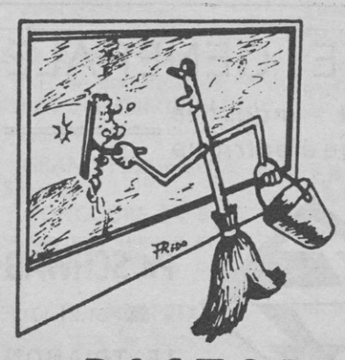
Vitres • Devantures • Moquettes • Résidences • Appartements • RAMONAGE
PASTOR ROBERT
Le Gand — ☎ 61.10.33 — 04200 SISTERON

extincteurs PARFLAM
Agréé A.P.S.A.I.R.D.
RECHARGES et ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Agence de Sisteron :
117, CITE BEAULIEU — TEL. (92) 61.12.92
Depuis 1946 au service de la protection...

ELEVAGE DE LA CHATAIGNIERE
BERGERS ALLEMANDS DE HAUTE SELECTION
Grandes origines - Inscrits au L.O.F. - Tatoués - Vaccinés - Contrôle vétérinaire
CHIOTS ELEVES EN PLEIN AIR
Domaine de la Colle - Haut-Mézien 04200 Sisteron - Tél. h. repas ou après 20 h. : (92) 61.26.72
Membre SCBA n° 0077313

Christine GARRONE
Infirmière diplomée d'Etat
Vous fait part de l'ouverture de son cabinet, 60 rue Droite à SISTERON, à compter du 2 mai 1981.
Pour tous soins à domicile et au cabinet. (prises de sang - piqûres - pansements - perfusions - soins d'hygiène).
Cab. 61.23.97 - Dom. 61.04.05

Pour vos
CRÉDITS AUTOMOBILES, EQUIPEMENTS, IMMOBILIERS, PRETS PERSONNELS
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
JEAN-PAUL CHAUVIN
RESIDENCE DU PARC - 04200 SISTERON - ☎ 61.31.78
est à votre ENTIERE DISPOSITION. Consultez-le !
C'est un spécialiste de l'ASSURANCE AUTO-KILOMETRE

L'AUTRE HEROS

Roman par CHRISTOPHELLE

CHAPITRE XVIII

Philippe ne sut jamais le temps qu'il passa encore à rêver sur son vieux fauteuil, après le départ de Rosine, ni à quelle heure de la nuit il rentra dans sa chambre.

A une heure du matin, dans le clair de lune tardif de la nuit, on aurait pu l'apercevoir, comme ébloui, à la fenêtre de sa chambre. Il avait poussé les vieux volets grinçants. Le chant d'un rossignol, dans la tiédeur de la nuit printanière, montait d'un bosquet voisin. Tout était doux et paisible dans la campagne endormie. Il semblait à Philippe que des siècles s'étaient écoulés en quelques heures et qu'un immense bonheur venait enfin changer le cours de sa vie, jusqu'alors misérable et sans but. Il ne songeait plus à cet enfant d'un autre qui devait naître de celle qu'il allait épouser ! Il ne voulait pas y songer pour l'instant. Il ne voulait penser à rien d'autre qu'à ce grand bonheur tout neuf que le présent lui offrait, ce bonheur tant convoité, et auquel, si longtemps, il avait dû douloureusement renoncer. Ce beau rêve, miraculeusement, allait se réaliser ! La joie de Philippe était si grande, si complète qu'elle parvenait même ce soir à étouffer la voix de ses scrupules. Ou, peut-être, n'y avait-il plus de scrupules ? Puisque c'était « elle » qui s'était offerte... Philippe ne la prenait plus à personne... Il sentait son cœur éclater de joie dans sa poitrine ! Sa chambre lui parut tout à coup trop étroite pour contenir son immense amour ! Il aurait voulu comme un enfant courir dans les prés humides, crier au vent toute son ivresse, en lui tout chantait le bonheur et Philippe, grisé, écoutait avec ravissement la divine musique. Qui serait resté insensible à sa place ? Il vient toujours un moment dans la vie où l'on n'en peut plus des épreuves ! Ou l'on est enfin heureux ou c'est la fin ; ou, dans le désespoir le mauvais l'emporte sur le bon et se venge, ou c'est la mort qui délivre ; aucune créature humaine ne peut vivre éternellement malheureuse ; selon l'individu, le bonheur prend une forme différente, mais, ce bonheur, qu'elle qu'en soit la nature est indispensable à la condition humaine pour que celle-ci ne dégénère pas lamentablement.

. . . . . .

Le jeune Maine ne dormit que peu de temps. Malgré cela, le petit jour le trouva frais et dispos comme il ne l'avait été depuis longtemps. Son bonheur remplaçait avantageusement nourriture et sommeil ! Quittant le domaine de la rêverie, il essaya de se faire un plan de conduite et conclut qu'il était indispensable que la famille Coudret — ce qu'il en restait du moins — fut mise au courant de l'accord intervenu entre Rosine et lui et qu'elle en connaisse le pourquoi.

Songeant à sa conduite de la veille envers l'oncle Coudret, Philippe se sentit fort humilié. Comment maintenant oserait-il encore se présenter devant lui ? Surtout pour lui dire qu'il était résolu — il aurait pu ajouter « joyeusement même » — à se ranger au choix du vieil homme ! C'était malin ce qu'il avait fait la veille ! Pourquoi diable s'était-il emporté de la sorte ? Il aurait l'air d'un bel imbécile maintenant ! Il n'arrivait plus à comprendre pourquoi il avait tellement pris du mauvais côté la proposition de l'oncle Coudret ! Même s'il n'avait pas aimé Rosine — mais puisqu'il était seul à le savoir !... — c'eût été la meilleure des solutions que de l'épouser dans le cas présent. Alors ? Il y avait bien là de quoi en faire un drame quand on le lui proposait vingt-quatre heures plus tôt. !

Aussi Philippe était-il fort embarrassé ! Il remettait d'heure en heure la visite que pourtant il devait faire à l'oncle Coudret. Finalement il décida d'attendre la tombée de la nuit, à l'heure où son voisin rentrait les troupeaux. Là, dans la demi-obscurité il lui semblait qu'il aurait plus de courage pour parler... et présenter ses excuses.

. . . . . .

Il achevait son rapide repas de midi quand un coup discret fut frappé à sa porte. Tout de suite il pensa à Rosine et se leva heureux, pour aller l'accueillir. « Pourvu qu'elle n'est pas changé d'idée ! » pensa-t-il. Mais ce n'était pas Rosine. Quand le jeune homme eût ouvert, tout son sang lui afflua au visage. Honte et surprise laissèrent Philippe muet. Sans paraître s'apercevoir de rien, l'arrivant referma lui-même la porte, et, sans façon, prit un siège près de la table. Le jeune Maine retourna lentement à la place qu'il occupait l'instant auparavant...

Voyant qu'il avait interrompu le repas de son jeune voisin, l'oncle Coudret engagea celui-ci à manger malgré sa présence.

— Continue ton repas, Phil ! Nous causerons après, j'ai le temps ! lui dit-il avec une douceur inhabituelle.

— J'ai fini « Oncle Coudret »...

Philippe cherchait des paroles d'excuses qui ne venait pas.

Coudret, qui, il faut bien le dire, redoutait quelque peu l'accueil de Philippe après la scène de la veille, se sentit tout aise que celui-ci l'appelât de nouveau « oncle » comme avant. Il comprit que Philippe lui avait pardonné en réfléchissant et que son embarras actuel était dû au remords qu'il devait éprouver à propos de son emportement de la veille. Par dessus la table, le vieux paysan prit affectueusement dans les siennes la main du jeune homme ; celui-ci ne la retira point.

— Philippe, dit-il ému malgré lui, ne me fait pas d'excuses. Je comprenais ton indignation hier et je ne t'en veux pas. Je te vois plus calme et je sais que tu regrettes que nous nous soyons si mal compris. Si tu veux que nous reparlions de... tout ça, peut-être trouverons-nous une solution à...

De sa main libre, le jeune Maine fit un geste négatif. Monsieur Coudret s'interrompit.

— Rosine est venue me trouver hier soir. Elle pense comme vous...

Où était-il à présent le jeune homme furieux de la veille et l'exalté de la nuit précédente ? Philippe n'était plus ni l'un ni l'autre. Oui, il épouserait Rosine ; mais il réalisait maintenant, son exaltation tombée, dans quelles absurdes conditions. De nouveau, il fallait bien qu'il l'admit, la vie lui imposait un sacrifice. Rosine ne l'épouserait, non pour lui, mais pour donner un père à l'enfant d'un autre qu'elle portait. Mais son cœur quand même se rebiffait contre le mot « sacrifice ». Ce cœur plein d'amour mal étouffé, et toute sa chair, et toute son âme criaient : « Mais elle vivra avec toi ! Toujours ! Elle sera ta femme ! » Et cet appel à l'espoir chassa momentanément la tristesse du jeune homme ; son visage s'éclaira.

— Et... et, alors... que... qu'avez-vous décidé ensemble ? Que lui as-tu dit à elle ? demanda en hésitant l'oncle Coudret.

© VILLE DE SISTERON

Agence l'ABEILLE
ASSURANCES
INCENDIE - MULTIRISQUES - AUTOMOBILE
ACCIDENTS - MALADIE
VIE - CONTRATS SPECIAUX
TOUS CREDITS
Automobile - Immobilier - Equipement
Mme BAILLY-CONTIOS D.
Place du Dr Robert
04200 SISTERON ☎ 61.04.17

Electricité générale
Electro-Ménager
INSTALLATIONS D'ANTENNES DEPANNAGE
J.-P. ESPINASSE
Saint-Pierre Le Bas 04200 SISTERON ☎ 61.20.82
S.A.V. - NEFF - Spécialiste Conseil 04 - 05

ELECTRICITE GENERALE
bâtiment - industrie
chauffage électrique
A. PARET ☎ 61.27.12 LE SIGNAVOUS
P. SCHWAB ☎ 61.21.17 LE TRIANON
04200 SISTERON

JEAN-PIERRE VENTIMIGLIA
Plomberie - Sanitaire
Chauffage Central - Zinguerie
SOURRIBES
Tél. (92) 64.24.42 04290 VOLONNE

ENTREPRISE
BRIANÇON JEAN-LOUIS
CONSTRUCTION DE PUITS — CAPTAGE DE SOURCES
POSE DE FOSSES SEPTIQUES
TOUS TRAVAUX DE TERRASSEMENT
RAMONAGE ET DEPANNAGE
TÉL. (92) 61.26.00
04200 ENTREPIERRES

SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - VENTILATION
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU - TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'Exposition - Entrée libre
S.A.R.L. Joseph CANO
Entreprise fondée en 1946
Rue des Combes - ☎ 61.00.07 04200 SISTERON
Service Après-Vente
Contrat d'Entretien Mazout

MUTUALITÉ
DES TRAVAILLEURS
à SISTERON, place de la République
TEL. : 61.14.94
COMPLEMENTAIRE MALADIE, HOSPITALISATION
Remboursement à 100 % des tarifs conventionnels
(+ Prime à la naissance, + Forfait cure thermale, Allocation décès, + Allocation longue maladie, + Allocation hospitalisation)
CHEZ NOUS : UNE COTISATION FAMILIALE UNIQUE
(quel que soit le nombre d'enfants)
RENSEIGNEZ-VOUS !...

PETITES ANNONCES

LOCATION DEMANDE

Cherche à louer APPARTEMENT TYPE 2 ou 3, centre ou proche - S'adresser au journal sous le n° 60.

URGENT : cherche petit appartement meublé ou vide, Sisteron - ☎ 61.24.18.

Directeur de Société cherche à louer VILLA à l'année TYPE F5 pour tous renseignements Tél. 61. 06.10 ou 61.14.17.

Cherche F5 Sisteron ou environs Urgent Tél. 61.31.95.

Cherche VILLA F2 - F3 Sisteron ou environs. Tél. 64.10.96 Heures repas.

LOCATIONS OFFRES

A louer STUDIO MEUBLE grand confort. S'adresser : « La Maison du Bouton », 217, rue Droite - Sisteron.

AUTOS - MOTOS

Vends PIECES DETACHEES 204 Peugeot. S'adresser au Bureau du Journal.

DIVERS

La BOULANGERIE OSSWALD informe son aimable clientèle qu'elle sera FERMEE du 29 AVRIL au 5 MAI inclus.

Vends cause double emploi 1 VELO PLIANT roue 70 cm 3 vit. 2 TABLES DE TELE, 1 TABLE cuis. à l'Italienne + 2 CHAISES, 2 CHAMBRES à COUCHER style provençal 140 × 190 en chêne massif cire teinte noyer comp. 1 LIT + 1 SOMMIER, 1 MAT., 1 TRAVERSIN, 1 TABLE DE NUIT, 1 COMMODE. Le tout état neuf Tél. 61.06.09 H.R.

Vends BUFFET, TABLE, CHAISES CUISINE état neuf Tél. 61.26.07.

Vends 7 MALLES ANCIENNES. Tél. 61.16.45 H.R.

CULTE PROTESTANT

Le Culte aura lieu dimanche 26 à 8 h 30 chez M. Merjanian.

TAXI DE LURE
JOUR et NUIT
TOUTES DISTANCES
Tél. 64. 38. 02
F. MOGE
04200 PEIPIN

LES GARDES

En l'absence de votre médecin habituel :

DIMANCHE 26 AVRIL 1981

Docteur :
LABUSSIERE - 15, av. Paul-Arène ☎ 61.13.80

Pharmacie :
GASTINEL - Place de l'Horloge ☎ 61.03.77

Infirmier :
P. KREITZ
119, rue de Provence
☎ 61.14.42

AMBULANCES S.O.S. J. VOLPE ☎ 61.09.49

AMBULANCES TRABUC
11, rue de l'Horloge
☎ 61.02.03

ACCIDENTS DE LA ROUTE
CENTRE DE SECOURS
ET D'INCENDIE
☎ 61.00.33

CENTRE HOSPITALIER
DE SISTERON
☎ 61.00.52

Toutes urgences : Médicales
Chirurgicales, Obstétricales

LUNDI 27 AVRIL 1981

Pharmacie :
GASTINEL - Place de l'Horloge
☎ 61.03.77

Boulangeries :
ANTELME - Les Plantiers
GRIOSEL - rue Saunerie
MARTINI - Rue de Provence
OSSWALD - rue Mercerie

Boucherie :
AUDIBERT (Briançon, gérant)
46, rue Droite - ☎ 61.00.44

Crèmerie :
AZAM - 75, rue Droite

ÉTAT-CIVIL

du 16 au 22 avril 1981

Naissances : Yann Michel Albin, né le 17 avril 1981, fils de Paul Brutinel et de Arlette Roche, domiciliés à Laragne (05).

Décès : Victor Niejinsky, 82 ans, domicilié à La Motte-du-Caire. — Rose-Marie Louise Bernard, veuve Folcher, 81 ans, domiciliée à Vers-sur-Méouge. — Sylvain Dupont, 81 ans, domicilié à Saint-Auban (04).

PUBLICATION DE MARIAGE

Gérard Cadet et Maria Papotto, le 25 avril 1981, à 16 h.

DON :

Mariage Castillo - La Torse, 50 francs aux œuvres sociales.

REMERCIEMENTS

SISTERON - BARCELONNETTE - PARIS - NICE

Madame Louise BLANC ;
Madame Louis BLANC ;
Monsieur et Madame Magy SIMON et leurs enfants ;
Monsieur Gabriel BLANC ;
Les familles IMBARD, LIAUTAUD, LUCCIONI, STEFANI, VACARESSA, MARCHAND, STARCK, ALFONSI, BALDI ;
Parents et Alliés ;
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Louis BLANC

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, messages et envois de fleurs se sont associées à leur peine.

REMERCIEMENTS

ENTREPIERRES - SISTERON

Madame Abel ESCLANGON ;
Mademoiselle Christine ESCLANGON ;
Monsieur et Madame Claude NICOLAS et leurs enfants ;
Les familles ESCLANGON, TOURNIAIRE, BLANC, LAFONT, RODENAS, NICOLAS ;
Parents, Alliés et Amis ;
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Abel ESCLANGON

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, messages et envois de fleurs se sont associées à leur peine.

NECROLOGIE

Mardi de la semaine dernière, une mauvaise nouvelle nous est parvenue, le décès de M. Louis BLANC, commerçant à Barcelonnette, âgé de 67 ans.

Louis BLANC, Sisteronnais de vieille souche, est décédé à la suite d'une courte maladie. Très connu chez nous, sportif, il joue au football dans l'équipe première du Sisteron-Vélo pendant de nombreuses années. Après la guerre il va à Barcelonnette, où il tiend le magasin tabac, objets souvenirs dans la rue Manuel.

Les obsèques ont eu lieu jeudi 16 avril, à Sisteron, et inhumé dans le caveau de famille. Au cimetière, M. Roger Samuel, président départemental des débitants de tabac, a adressé à Louis BLANC, vice-président départemental, un dernier et émouvant hommage.

Nous adressons nos sincères condoléances à Mme Louis BLANC, à ses enfants et petits-enfants, à Mme Veuve Louis BLANC, sa mère, à Gabriel BLANC, son frère, ainsi qu'à toutes les personnes touchées par ce deuil.

AVIS DE MESSE

La messe Anniversaire de M. Paul Vernet sera célébrée en la Cathédrale de Sisteron le lundi 27 avril 1981 à 18 h 30.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Mercredi 29 avril de 9 h à 18 h, dans le hall de la Mairie le Comité de Sisteron présente une exposition de dessins d'enfants des écoles maternelles et des cours préparatoires de la Commune.

De plus, il organise une vente d'objets divers au profit de l'Enfance Handicapée.

Venez nombreux. Le meilleur accueil vous est réservé.

PERMANENCE DE M. FRANÇOIS MASSOT DEPUTE

M. François Massot se tiendra à la disposition des personnes qui désirent le rencontrer, samedi 25 avril, Mairie de Sisteron de 9 h 30 à 10 h 30 à la permanence de Digne 28 rue des Chapeliers de 15 h à 16 h.

LES JEUX DE LA PASSION

(Suite de la page 1)

cathédrales qui fleurirent au Moyen-Age. Devons-nous ajouter que les « vilains », avides de spectacles dont ils étaient sevrés, couraient en foule à ces représentations, d'autant plus qu'en dehors de scènes émotionnantes, ils trouvaient quelques occasions de s'esbaudir notamment lorsque les diables venaient chercher et poursuivre parmi la foule des spectateurs (ils se tenaient debout), des « âmes » destinées à connaître les affres du feu éternel. On se doute des perturbations, des lazzis, des vociférations et des rires que les contorsions des « condamnés » suscitaient !

En ce qui concerne les différentes « Passions » qui continuent à être représentées tant en France qu'à l'étranger, les textes, bien que basés sur les Evangiles, et sur les paroles même du Christ que rapportent les Evangélistes, diffèrent car il y a des scènes de transition qui doivent être développées ; le nombre des personnages varie selon les possibilités, en tant qu'acteurs bénévoles.

Rappelons les noms de quelques localités donnant de tels spectacles :

Ligny (5) en Wallonie : dans la province de Namur : tous les ans.

Nassevaux : les représentations annuelles durent trois heures et demie.

Nancy : les représentations, qui ont lieu tous les cinq ans, se dérouleront en juillet 1981.

Oberammergau : dans cette ville de Bavière qui compte 5 500 habitants, les représentations - célèbres dans le monde entier - se donnent tous les dix ans (7) l'œuvre comporte cent vingt-cinq rôles parlants et les figurants y sont nombreux.

En 1970, il y eut 102 représentations dont la durée de chacune fut de huit heures et trente minutes, y compris trois heures d'entr'-acte pour permettre au public et aux interprètes de se restaurer.

Tegelen (Pays-Bas : les représentations - qui ont lieu tous les cinq ans avec le concours de 350 acteurs - amène au théâtre en plein air du Doothof quelque cinquante mille spectateurs chaque fois(8).

Ajoutons qu'au théâtre de la Monnaie à Bruxelles fut représentée maintes fois (lorsque cette salle était dirigée par Rogatchewsky) « La Passion », un excellent ouvrage du grand compositeur Sylvain Dupuis.

José MIRVAL

(1) Chiffres officiels, selon le plus récent recensement qui date néanmoins de 1975.

(2) C'était un des Douzes ; l'Eglise le fête le 24 août.

(3) Rappelons que « parvis » vient du mot latin « Paradisus ».

(4) Au cours des temps, l'orthographe s'est modifiée en « Mystère ».

(5) En 1965, cette œuvre fut reprise sur le parvis de Notre-Dame, non sans quelques coupures bien nécessaires pour alléger ce texte copieux.

De 1934 à 1938, furent d'ailleurs données, au mois de juin, des représentations du genre avec cette merveilleuse cathédrale comme toile de fond, si l'on peut dire !

(6) Rappelons que Napoléon 1er y battit les Prussiens du Maréchal Blücher, le 16 juin 1915, à l'avant-veille du désastre de Waterloo.

(7) Première représentation en 1633.

(8) Notons que les membres du Comité des représentations de Ménilmontant entretiennent les plus cordiales relations avec les organisateurs des différentes « Passions » que nous avons citées. Ils se rendent réciproquement visite.

"contact-optique"
E. PRUMMER
OPTIQUE LUNETTERIE
lentilles cornéennes
produits d'entretien pour lentilles
91, Rue Droite Tél. : 61. 04. 95 04200 SISTERON

Etude de la Société « Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL » Notaires Associés SISTERON

—o—

DONATION DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME INSERTION

—o—

Suivant acte reçu par Maître Gaston BAYLE, Notaire Associé à SISTERON, le 25 Mars 1981, enregistré à SISTERON, le 7 Avril 1981, Folio 53, Bordereau 48/6, contenant donation partage anticipée par Monsieur Albert LATIL, commerçant, et Madame Anne-Marie GRAULLE, son épouse, demeurant à SISTERON, à leurs trois enfants Alain LATIL, radio-électricien ; Annick LATIL épouse Bernard GAUME, électro-mécanicien, demeurant tous trois à SISTERON, et Mademoiselle Marie-Claude LATIL, éducatrice I.M.P., demeurant à 84 - SIVERGUES ;

Il a été attribué, indivisément et dans les proportions différentes aux trois enfants LATIL, la nue-propriété d'un fonds de commerce de RADIO-ELECTRICITE sis et exploité par Monsieur et Madame Albert LATIL à SISTERON, 247, Avenue Paul-Arène, pour sa valeur de 396.000 Francs.

Les donateurs se sont réservé l'usufruit du fonds leur vie durant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à SISTERON, en l'Etude de la Société de Notaires sus-nommée, où domicile a été élu à cet effet.

Pour deuxième avis :

Gaston BAYLE,
Notaire Associé.

Etude de la Société « Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, Notaires Associés SISTERON

—o—

Société « ETABLISSEMENTS LATIL »

—o—

DEUXIEME AVIS D'APPORT

—o—

Suivant acte reçu par Maître CHASTEL, Notaire Associé à SISTERON le 25 mars 1981, enregistré à SISTERON, le 7 avril 1981, Folio 53 Bordereau 48/7, Monsieur Alain LATIL, Radio-Electricien à SISTERON ; Madame Annick GAUME, demeurant à SISTERON ; et Mademoiselle Marie Claude LATIL, demeurant à 84 - SIVERGUES, ont apporté à la S.A.R.L. dénommée « ETABLISSEMENTS LATIL » au capital de 407 000 Francs, ayant son siège social à SISTERON, 247, Avenue Paul-Arène, constituée suivant statuts du même jour, la nue-propriété d'un fonds de commerce de RADIO-ELECTRICITE exploité à SISTERON, même adresse, estimée 396 000 Francs suivant rapport de Monsieur Lucien MAYAN, Commissaire aux Apports, moyennant l'attribution de 3 960 parts sociales de 100 Francs chacune.

Les créanciers des apporteurs auront un délai de dix jours à partir de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE et à les faire connaître au siège de la Société.

Pour deuxième avis :
Pierre CHASTEL,
Notaire Associé.

IMPRIMERIE NOUVELLE
Directeur - Gérant : René GOGLIO
Rue de la Coste - SISTERON

© VILLE DE SISTERON

L'IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE

Prox. Sisteron - Terrain à bâtir 2 200 m2, eau, élec. - Vue dégagée Prix 146 000 F.

15 km Sisteron, maison de 120 m2 habit., terrasse vue pano. Prix 250 000 F.

Local commercial 280 m2 + atelier 55 m2, gd. parking. Prix murs et fond 553 000 F.

Rég. Sisteron, très belle villa. 230 m2., habit TT CFT. garage 40 m2 sur 7 430 m2 clos. Prix 900 000 F.

8 km de Sisteron maison de camp. à rénov. 5 pièces dép., remise 100 m2 sur 2 000 m2. Prix 300 000 F.

Appart. T3 neuf, TT CFT 76,50 m2 + loggia. Prix 443 000 F.

AGENCE BASSANELLI
Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert
04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

DECOR 04200
VANNERIE
Peintures Papiers Peints
18, rue Droite
SISTERON
Téléph. 61.01.93
Revêtements de Sols
DROGUERIE
BONNET René

BAZAR DES ARCADES
Face à l'Hôtel de Ville - 04200 SISTERON - Tél. 61.05.86
JOUETS - CADEAUX
LISTE DE MARIAGE
-:- PORCELAINE - ORFEVRERIE - CRISTAUX -:-
PARKING ASSURE devant le magasin
Ouvert tous les jours sans interruption
Livraison à domicile

CITIZEN QUARTZ
MULTI ALARM
5 manières différentes de vous rappeler l'heure
1. Votre réveil
2. Rendez-vous ou second réveil
3. Signal sonore "Top horaire"
4. Sonnerie fin de "Compte à rebours"
5. Chrono à la seconde près et tout naturellement, l'heure, la minute, la seconde, le jour, la date et le mois.
Comme toutes les CITIZEN elle est garantie 2 ANS
"Le Coffret"
G. ARNAUD
40, rue Droite
04200 SISTERON
☎ 61.13.76

DIMANCHE 26 AVRIL : CONCERT DE PRINTEMPS DES « TOURISTES DES ALPES »

Les « Touristes des Alpes », sous la baguette de leur nouveau chef, M. Emile Rebollo, se produiront dimanche 26 avril à 16 h, salle Municipale de l'Alcazar. C'est un évènement !

En six mois, en effet, l'Harmonie sisteronnaise a opéré une mini-reconversion en « s'offrant », si l'on peut dire, un nouveau chef et un nouveau Président.

Pour la dernière Sainte-Cécile, c'était le départ de Cyriaque Verplancken, baguette talentueuse et sensible qui a tant apporté depuis 30 ans, à la musique sisteronnaise, à la musique tout court. Pour ceux qui avant, et comme lui avaient donné tant de leur temps et de leur cœur à la Société locale, il fallait que l'œuvre continue. Voici une quinzaine, c'était le Président Bertagnolio, sur la brêche depuis des décennies, qui décidait de « s'offrir des vacances » cédant son siège (que personne ne se disputait) à M. Aimé Blanc. Les « Touristes » avaient à cette occasion une pensée émue pour son frère Maurice, leur Secrétaire, trop tôt enlevé à leur amitié.

Avec autant d'amour pour son passé, la vieille dame ne pouvait que réussir sa cure de jouvence. C'est ce qu'elle a certainement fait, et dont sisteronnaises et sisteronnais pourront juger ce dimanche à l'Alcazar. Le programme du concert est ambitieux.

M. Rebollo, habitué à des disciples talentueux n'a pas hésité à « secouer un peu les inerties ». La continuité dans le choix des œuvres a été poursuivie, c'est pourquoi ce concert sera, comme à l'accoutumée, un heureux mélange de classique et de moderne. Du Beethoven, du Bizet, du Rimsky-Korsakov, mais aussi du Perret, du St-Preux, du John Darling et des belles envolées de cuivres.

Bref, un très bon spectacle, à ne pas manquer. Entrée gratuite. Nous conseillons tout particulièrement aux jeunes élèves d'assister à ce concert.

SISTERON-SPORTS SISTERON-SPORTS

SISTERON-VELO

RESULTATS DU 18 AVRIL
MINIMES HONNEUR
(16ème Journée)
VEYNES 4 - S.V. 3

Les Minimes Honneur se sont bien comportés à Veynes, en dépit de la courte défaite concédée devant les Veynois.

PROGRAMME DU PROCHAIN WEEK-END

Samedi 25 avril :

Pupilles Honneur (17ème Journée) : Forcalquier - S.V. à 15 h à Forcalquier.

Dimanche 26 avril :

1ère Division (21ème Journée) : S.V. - Ste-Tulle à 15 h (stade Pierre-Lanza). *A l'aller :* Ste-Tulle 1 - S.V. 2.

2ème Division (22ème et dernière Journée) : S.V. - Peyruis à 13 h 15 (Stade Pierre-Lanza). *A l'aller :* Peyruis 3 - S.V. 1.

Juniors Honneur (17ème Journée) : Veynes - S.V. à 8 h à Veynes. *A l'aller :* S.V. 4 - Veynes 2.

Cadets Honneur (17ème Journée) : Forcalquier - S.V. à 8 h 15 à Forcalquier. *A l'aller :* S.V. 4 - Forcalquier 1.

Minimes Pré-Excellence (17ème Journée) : Manosque - S.V. à 13 h 30 à Manosque.

CLASSEMENT DES JUNIORS, CADETS (Honneur) et MINIMES (Pré-Excellence) A 3 JOURNEES DE LA FIN

JUNIORS HONNEUR ((Groupe A)

		Pts	M.J.
1	Forcalquier	24	9
2	Aix U.C.	20	8
3	Peyrolles	19	9
4	Valensole	16	8
5	*SISTERON*	11	9
6	Veynes	9	7

CADETS HONNEUR (Groupe B)

		Pts	M.J.
1	Manosque	44	15
2	Ste-Tulle	37	15
3	Forcalquier	31	13
4	Oraison	29	15
5	*SISTERON*	29	15
6	Digne	28	14
7	Malijai	28	15
8	Volonne	21	13
9	Volx	21	14
10	Les Mées	20	15

En retard : Forcalquier - Volx (10ème Journée) ; Digne - Volonne (10ème Journée) ; Volonne - Forcalquier (13ème Journée).

MINIMES PRE-EXCELLENCE (Groupe A)

		Pts	M.J.
1	Gap	40	14
2	Luynes	36	15
3	Manosque	32	13
4	R. C. Aix	31	14
5	Peyruis	29	15
6	St-Auban	27	15
7	Forcalquier	26	14
8	*SISTERON*	24	14
9	Laragne	21	14
10	Oraison	17	14

En retard : Sisteron - Manosque (8ème Journée) ; Forcalquier - R. C. Aix (9ème Journée) ; Gap - Oraison (11ème Journée) ; Laragne - Manosque (11ème Journée).

L'HOTEL DU PARC **
SON RESTAURANT GASTRONOMIQUE
Le Relais des Gourmets
ouvert tous les jours
Banquets - Mariages
04230 St.-Etienne-Les-Orgues
☎ (92) 76.01.02

C.O.S. - ECHOS

Minimes et Seniors à Gap dimanche

Pour un match amical, les ruggers de la Citadelle grands et Minimes joueront à la préfecture des Haute-Alpes dimanche après-midi.

Le départ a lieu à 13 h 15. Tous les Seniors et tous les Minimes sont convoqués pour ces rencontres.

Un match du Championnat de France à la Chaumiane dimanche MONACO - QUAIX

C'est le terrain neutre de Sisteron, la Chaumiane, qui a été choisi pour la rencontre comptant pour les 32ème de finale du Championnat de France de 4ème Série. Elle opposera l'équipe de Monaco à l'équipe de Quaix, de la région grenobloise.

Souhaitons du beau temps pour cette rencontre qui devrait attirer la foule des grands jours.

Concours du jeune Rugbyman

C'est le jeune Gourbet qui ira samedi à Salon représenter les couleurs du C.O.S. dans ce concours qui n'est plus à présenter puisque Sisteron a déjà eu un lauréat heureux en la personne du jeune Laval l'an dernier. Espérons un aussi bon comportement cette année.

Samedi à 15 h à Salon de Provence

le Cadet Davin est convoqué pour participer à la dernière pré-sélection en vue de constituer l'équipe représentatrice du comité de Provence pour prendre part au tournoi international de Lyon.

Randonnée Pédestre

Prochaine sortie :

PIC DE COUARD

Départ le dimanche 26 avril 1981 à 8 h 15 à la Mairie. Rendez-vous à 9 h devant les Meubles Atlas (Gage) à Digne.

NOUVEAU DANS LA REGION
ALBERT REI
☎ 61.03.49 H.R.
DEBARRASSE VOS GALETAS GRENIERS ET CAVES

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

— **Samedi 25 avril : Ecole de cyclotourisme :** Départ à 14 h devant la Mairie. Accompagnateur :M. Jammot.

— **Dimanche 26 avril :**

- **Groupe I :** Départ à 7 h devant la Mairie : Sisteron, N. 85, D. 951, St-Etienne les Orgues, Banon, Revest du Bion, D. 18, Col du Negron, La Pigiere, Vallée du Jabron, D. 53, Sisteron, soit 110 km.

- **Groupe II :** Départ à 8 h devant la Mairie : Sisteron, N. 85, Vallée du Jabron, Col de la Pigiere et retour à Sisteron avec le groupe I, soit 71 km.

— **Vendredi 1er mai :** Brevet de 200 km à Gap.

— **Dimanche 3 mai :** Rallye du Lac de Ste-Croix du Verdon 85 km. Pour ces deux sorties, renseignements et inscriptions chez M. Megy.

FOYER D'ANIMATION DU JABRON

RANDONNEE PEDESTRE

Dimanche 26 avril

Découverte de la Vallée du Jabron Valbelle, le Pas de Portes (par le G.R.), le Suniou (1402 m vue sur les Alpes et la vallée du Jabron), Visite des grottes des Peyrourets, retour sur Valbelle.

Randonnée à faire en famille (plus de 7 ans). Prévoir un repas froid.

Rendez-vous 9 h 30 Mairie de Valbelle.

CINE-CLUB COMMUNAL

Mercredi 29 avril 20 h 45

BUTCH CASSIDY ET LE KID
G.Roy Hill

FOYER D'ANIMATION DU JABRON

CINE-CLUB
Film de la semaine

MAIN BASSE SUR LA VILLE

Film de Francesco Rosi avec :
Rod Steiger, Salvo Randone, Guido Alberti.

Avec les beaux jours...
« CE N'EST PAS LE MOMENT DE SECHER LES COURTS »
TENNIS LE PLUS GRAND CHOIX DES PRIX CHAMPIONS
TENNISMEN *Un cadeau vous attend chez nous*
(Sans obligation d'achat - *Offre valable du 15 au 30 avril)*
SISTERON SPORTS 2000

LES FESTIVITES - LES FESTIVITES - LES F

FETE DU FAUBOURG DE LA BAUME

Jeudi 30 avril 1981 :

21 h : Retraite aux flambeaux avec l'Echo Folcalquieren ;

22 h : BAL avec SON 04.

Vendredi 1er mai 1981 :

11 h : Dépôt de Gerbe.

11 h 30 : Apéritif offert par le Comité et l'Anisette Duval animé par la PENA DE St-ETIENNE-DU-GRES.

14 h 30 : Concours de PETANQUE à la mêlée : 2 joueurs, 3 boules - 400 F plus frais de participation. — CONSOLANTE : 2 joueurs, 3 boules - 200 F plus frais de participation.

15 h 30 : Défilé de la PENA.

21 h 30 : BAL avec Gérard ALMERAS et BOHEME.

Samedi 2 mai 1981 :

9 h : CONCOURS de boules à la LONGUE (2 joueurs, 3 boules) - 800 F plus frais de participation.

14 h 30 : Jeux d'Enfants.

14 h 30 : Concours de boules A PETANQUE (2 joueurs, 3 boules) - 300 F plus frais de participation.

21 h 30 : BAL avec CHRISTELIA.

Dimanche 3 mai 1981 :

13 h 30 : GRAND PRIX CYCLISTE Cyclos Sportif.

14 h 30 : CONCOURS DE BOULES, un homme, une femme et un enfant. Prix en nature plus coupe André Sports.

15 h : Vème GRAND PRIX CYCLISTE organisé par la Roue d'Or Sisteronnaise.

16 h : Défilé de l'ETINCELLE SIEYENNE et son groupe folklorique « LA BELUGUE ».

17 h et 21 h 30 : BAL avec PAUL MARQUIS.

Attractions foraines pendant la durée de la Fête.

— SALIGNAC EN FETE —

Cette année encore, pour garder les bonnes traditions, Salignac lance la ronde des Fêtes du département.

Rappelons que les festivités se dérouleront les vendredi 24 avril, samedi 25, dimanche 26.

Pour clore la Fête, *lundi* matin, grand concours de *Boules à la longue* et consolante à pétanque.

Le programme détaillé peut être consulté dans notre numéro précédent du samedi 18 avril 1981.

-:- VAUMEILH -:-

● *FETE PATRONALE* ●

La Fête Patronale de Vaumeilh se déroulera cette année à la même période, à savoir : le samedi 25 avril 1981, le dimanche 26 et le lundi 27.

Pendant la durée de la fête, Tir à la cible 150 F de prix.

Le programme détaillé peut être consulté dans notre numéro précédent du samedi 18 avril 1981.

Rex - Cinéma

Samedi 25 avril et dimanche 26 :
LES SEDUCTEURS
Lino Ventura participe à ce film à sketches.

Lundi 27, mardi 28, mercredi 29 :
QUADROPHENIA
Le groupe de Rock à l'écran.

Mercredi 29 à 14 h 30 seulement, jeudi 30 avril, vendredi 1er mai, samedi 2 mai et dimanche 3 mai :
THE BLUES BROTHERS
Le film révélation de ce début 81.

« S.G.V. PROVENCE CREATION »
S.A.R.L.
—o—
Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 20 000 Francs
Avenue de la Libération
Siège social :
04200 SISTERON
—o—

CONSTITUTION DE SOCIETE

NOMINATION DE GERANT

—o—

Suivant acte sous seing privé en date à SISTERON du vingt et un avril mil neuf cent quatre vingt un, enregistré à SISTERON à la Recette des Impôts en date du vingt trois avril mil neuf cent quatre vingt un, Folio 54, Bordereau 53/1.

OBJET :

L'exploitation de tout fonds de commerce et d'une manière générale, de toute activité de création, fabrication, diffusion de prêt à porter, exploitation de commerce et diffusion de toute marque, importation et exportation de tous tissus, vêtements et accessoires de mode, achat et vente de tissus, cuir et toutes matières entrant dans la composition de vêtements.

DENOMINATION :

S. A. R. L. « S.G.V. PROVENCE CREATION ».

SIEGE SOCIAL :

Avenue de la Libération à 04200 - SISTERON.

DUREE :

Quatre vingt dix neuf années à compter de son immatriculation.

APPORTS :

Les associés ont fait apport à la société d'une somme de vingt mille francs uniquements en numéraire.

CAPITAL :

Le capital a été fixé à vingt mille francs divisé en deux cents parts sociales de cent francs chacune.

Aux termes du même acte :

— Monsieur Serge VICHER, demeurant à CHATEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT - 04200 - SISTERON a été nommé premier gérant de la société pour une durée non limitée.

Deux exemplaires de cet acte seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, où la société sera immatriculée.

Le Gérant : Serge VICHER.

AVIS de la MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle que par arrêté en date du 14 décembre 1977, la divagation des animaux sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien est expressément défendue.

Devant l'accroissement d'animaux errants, des tournées seront faites régulièrement par la Police Municipale et parallèlement à la mise en fourrière, des contraventions seront constatées par procès verbaux et poursuites conformément aux lois.

—o—

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés au cours du 2ème Trimestre 1963 sont priés de se présenter au Secrétariat de la Mairie, Guichet n° 1, munis du livret de famille de leurs parents, en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement militaire. Cette formalité peut être accomplie par leur père ou mère.

—o—

La Mairie de Sisteron va faire procéder à différents travaux d'aménagement dont la liste figure ci-dessous.

Les entreprises ou artisans Sisteronnais intéressés par ces travaux sont priés de faire acte de candidatures avant le 13 mai 1981 à M. Clavelin, Directeur des Services Techniques — Bureau des Services Techniques — Mairie de Sisteron - 04200.

Charpente : Réfection toiture salle de Judo.

Travaux Publics : Empierrement chemin de la Basse Chaumiane (300 m).

Travaux Publics : Relevage tampons assainissement Route Nationale.

Adduction : Pose d'une conduite d'eau Chemin de la Basse Chaumiane (300 m).

Maçonnerie : Réfection mur Select-Hôtel (Place de la République).

Serrurerie : Réfection clôture et et Portail à créer.

Travaux Publics : Création accès et voie pour cuisine Lycée.

© VILLE DE SISTERON

Pour bien choisir vos meubles

★ UN CHOIX AGRANDI
★ UNE EXPOSITION RENOUVELEE
★ UNE QUALITE VRAIE :
la qualité du travail artisanal
des patines à l'ancienne
des bois nobles
des cuirs souples et vivants

Meubles Bouisson

UN SPECIALISTE DU MEUBLE ARTISANAL
ET DU BEAU MEUBLE

SON ADRESSE :
R.N. 85 SISTERON
Tél. 64.10.43
(magasin ouvert le dimanche après-midi)
"DES FACILITES DE PAIEMENT SUR MESURE"

PLAISIR D'OFFRIR

Cadeaux - Souvenirs - Porcelaines
Cristaux - Etains - Faïences - Poteries
Liste de Mariage

Georges LATIL
26, Rue Droite - SISTERON ☎ 61.02.29

DESSAUD Frères
Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles
*
Montée des Oliviers - Les Plantiers
04200 SISTERON - Tél 61•13•33
Etudes et devis gratuits

optique durance

PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76

AGENT IMMOBILIER ENAIM
Agence du Centre
Mme CHABERT Michèle
74, rue Droite, 74
04200 SISTERON — ☎ 61.15.86
Toutes Transactions Immobilières et Commerciales
ASSURANCES TOUTES BRANCHES

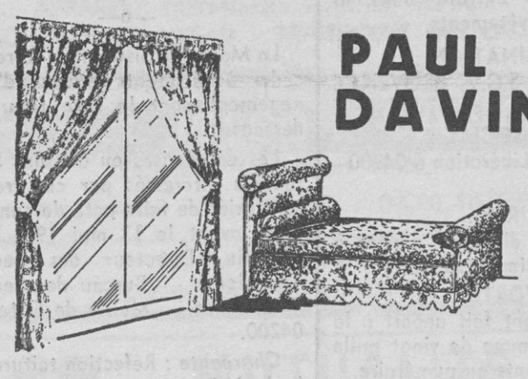

PAUL DAVIN

Décoration - Rideau
Confection & Pose
Tapissier

14, Place de la République
04200 SISTERON
☎ 61.13.77

TRIBUNE LIBRE - TRIBUNE LIBRE - TRIBUNE LIBRE - TRIBUNE LIBRE - TRIBUNE

AMNESTY INTERNATIONAL ECRIT AUX CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Vendredi 10 avril 1981, Jean-François Lambert, Président de la Section Française d'Amnesty International, a écrit aux candidats à l'élection présidentielle française pour leur faire part des préoccupation de l'organisation sur un certain nombre de problèmes français.

En effet, Amnesty International, qui lutte pour la libération des prisonniers d'opinion, contre la torture et pour l'abolition de la peine de mort, a également pour mission de veiller à ce que tous les prisonniers politiques soient détenus à la suite d'une procédure conforme aux normes internationalement reconnues, c'est-à-dire, notamment, qu'ils bénéficient d'un procès équitable dans un délai raisonnable. L'organisation encourage donc, de façon qu'elle juge appropriée, l'adoption de constitutions, traités, législations permettant de faire coïncider le droit d'un pays avec les normes internationales.

Amnesty International a donc attiré l'attention des candidats sur les points suivants, pour lesquels des contradictions paraissent exister entre le Droit français et le Droit international :

— Le régime juridique de la Cour de sûreté de l'Etat ;

— Le statut des objecteurs de conscience, qui en France est en retrait par rapport aux dispositions de la résolution 377 du Conseil de l'Europe ;

— Les nouvelles dispositions du Code de procédure pénale applicables suite au vote de la loi « Sécurité et Liberté » et relatives

- Au régime de la procédure de saisine immédiate du tribunal,

- A la possibilité pour un officier de police judiciaire de retenir aux fins de vérification d'identité des personnes qui n'ont commis ou ne sont soupçonnées d'avoir commis aucun délit ;

— La possibilité que donne la loi n° 70 480 du 8 juin 1970 (loi anti-casseurs) d'inculper des personnes qui ne sont pas elles-mêmes auteurs ou complices d'un acte délictueux.

De plus, Amnesty International a rappelé qu'afin de rendre efficaces pour les citoyens français les garanties prévues par les textes internationaux en matière de droits de l'homme, elle s'efforce d'obtenir :

— L'adhésion de la France à la déclaration prévue par l'article 25 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui permet le recours individuel devant la Cour de Justice européenne ;

— La ratification du protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui permet le recours individuel devant le Comité des droits de l'homme de l'organisation des nations unies.

Enfin, rappelant sa position abolitionniste, Amnesty International a accueilli avec satisfaction la récente (21 novembre 1980) décision du Parlement européen demandant la suspension de toute exécution capitale dans les pays membres jusqu'à ce qu'un large débat s'établisse.

Amnesty International
Section Française
Groupe de Sisteron

IL EST POSSIBLE DE GAGNER !

— Quand cet article sortira des presses nous seront à 48 h d'une consultation électorale DECISIVE POUR L'AVENIR de notre peuple, de notre pays.

— Le 26 avril à travers le choix d'un homme s'exprimera le choix d'une politique. Le choix est clair. Deux voies, et deux voies seulement, se présentent.

1) La voie de la poursuite et de l'aggravation de la politique actuelle : celle que mène V. Giscard pour le compte de la bourgeoisie avec le soutien actif de J. Chirac et de ses députés RPR à l'Assemblée Nationale.

— Cette politique chaque travailleur manuel et intellectuel, chaque paysan en connait la réalité : Chomage massif, vie chère, casse de l'industrie, casse de l'agriculture, casse de l'école, appauvrissement des collectivités locales, hausse de la fiscalité, etc ; le tout ayant pour cause la recherche par les monopoles industriels et bancaires du profit maximum immédiat ; (470 milliards de francs en 1979).

— Cela a été possible depuis 1947 date de l'éviction des ministres communistes du gouvernement de la France. Depuis cette politique, néfaste pour les intérêts des travailleurs a été menée en alternance soit par l'alliance PS-Droite (1947-1958), soit par l'alliance des Partis de la Droite (1958-1981), bénéficiant surtout depuis 1974 de la complicité à peine voilée du PS.

— Il faut en tirer toute la leçon car le risque est grand de retourner à ces alliances-là et rien ne changerait. UNE AUTRE ISSUE EXISTE.

2) La voie du changement démocratique, celle proposée par Georges Marchais, qui offre une perspective positive pour l'avenir des Travailleurs et de la France.

— Il est le seul à démontrer que la crise n'est pas fatale, que l'on peut y mettre un terme.

— Il affirme : C'est possible de porter le SMIC à 3 300 F *immediatement ;* d'aller *rapidement* vers les 35 h par semaine sans perte de salaire ; de porter à 500 F l'allocation familiale par enfants *dés le premier enfant ;* de créer 500 000 emplois par an pendant cinq ans *et de liquider les fléaux du chomage et du travail intérimaire.*

— Il est le seul à s'opposer catégoriquement à l'élargissement du Marché-Commun et réaffirme franchement qu'il est possible de changer les conditions de vie et de travail de la grande masse des française et français ; mais il précise que pour réaliser ces changements il est indispensable de prendre l'argent là où il trouve, de « porter le fer dans les profits » de s'attaquer à la domination écrasante des capitalistes.

— Pour réaliser le changement nécessaire il faut bien sûr UN AUTRE TYPE D'ALLIANCE, IL FAUT UN GOUVERNEMENT D'UNION DE LA GAUCHE comprenant des Ministres Communistes et Socialistes A EGALITE DE DROITS ET DE DEVOIRS.

— En effet dans ce pays aucun parti ne peut prétendre gouverner seul.

— Mais un obstacle demeure : l'orientation de F. Mitterrand.

— Par son comportement il tente de faire croire qu'il est possible d'assurer la prospérité des capitalistes en même temps que la prospérité des travailleurs. C'EST UNE DUPERIE ! Cette position l'emmène à refuser la présence de Ministres Communistes dans un gourvernement d'union. NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER !

— *Mais il est possible, compte tenu de l'élan grandissant qui se porte sur la candidature de G. Marchais, de lever l'obstacle.*

— Pour battre V. Giscard, le représentant de la bourgeoisie, du patronat, l'organisateur du chômage, de la vie chère, du déclic de la France.

— Pour un gouvernement d'union communiste-socialiste.

— Pour ouvrir la porte au changement démocratique, il faut réaliser le 26 avril un large rassemblement populaire autour du candidat communiste. Dans ces conditions, le seul vote pour l'Union de la Gauche, c'est le vote Georges Marchais.

On signé :

Aristide Magen ; Jacki Michel ; Maurice Rolland ; Gilbert Pau ; Denise Rey ; Antoinette Manceau ; J.Jacques Léporati ; Roland Garcin ; Marcel Taix.

POURQUOI JE VOTE MITTERRAND
Par M. Paul Honnorat
Maire de Turriers

J'ai été élu Maire de Turriers en 1965.

J'étais, comme l'on dit, « apolitique », ce qui ne m'empêchait pas d'avoir mes idées et de les exprimer par mon bulletin de vote ; mais je considérais qu'il ne m'appartenait pas, en qualité de maire de la commune, d'influer sur le vote de ses habitants.

Depuis cette époque, je n'ai jamais fait de « politique », au sens propre du terme.

Mais aujourd'hui, j'estime qu'il ne m'est plus possible de ne pas prendre position.

La déplorable politique du Président sortant conduit notre pays à la catastrophe : cinq cent mille chômeurs lorsqu'il est arrivé au pouvoir, un million six cent mille aujourd'hui, deux millions cinq cent mille dans quelques années... Tous les jours, des atteintes aux services publics ; les écoles, les perceptions, les postes de nos villages se ferment ; tout effort pour enrayer la désertification de nos campagnes se heurte à une politique aveugle de l'administration ; les revenus des agriculteurs ne cessent de baisser et la situation de nos Alpes du Sud devient de plus en plus critique.

Il n'est pas possible de rester muet devant une telle situation.

Aussi, j'ai décidé de prendre position en faveur du seul candidat susceptible de battre le président sortant : François Mitterrand. C'est lui qui, porteur des espérances de milliers de Français qui veulent le changement, pourra proposer au pays une politique de réformes réelles, susceptibles de redresser la désastreuse situation de nos Alpes du Sud.

Paul Honnorat
Maire de Turriers

Communiqué du Groupe Communiste au Conseil Municipal de Sisteron à Monsieur ROMAN Maire de Sisteron

M. le Maire,

Le groupe communiste du Conseil Municipal a pris connaissance du texte de deux lettres que vous avez adressées le 10 avril :

— L'une à « MM les Présidents des Associations sisteronnaises » portant l'en-tête et les armes de Sisteron ainsi que l'indication : Service Secrétariat Général ;

— L'autre portant l'en-tête « Mairie de Sisteron » et destinée aux adhérents du Foyer du 3ème Age.

Insistant sur les subventions accordées par le Conseil Municipal et les efforts qu'il a déployés pour aider les Associations. Vous avez appelé à voter François Mitterand.

Nous élevons la plus ferme protestation contre cette utilisation du personnel municipal, du matériel municipal, des positions du Conseil Municipal pris dans son ensemble et de l'argent des contribuables pour faire la propagande du candidat de votre Parti.

Nous considérons que cette démarche ressemble fort à une sorte de trafic d'influence anti-démocratique.

Nous affirmons qu'il n'y a aucun Maire Communiste qui se laisserait aller à utiliser de tels procédés pour soutenir son candidat.

La lutte que mène le PCF et Georges Marchais est une lutte politique, fondée sur les problèmes essentiels des travailleurs du peuple et de la nation.. Tous les communistes la mènent avec sérieux et dignité. Nous sommes trop respectueux des électeurs pour user de l'argument « donnant-donnant ».

Nous pensions jusqu'à présent que de telles méthodes étaient l'apanage des partis de droite.

Georges Marchais, lui, fait le bilan désastreux du septennat giscardien. Il est le seul à prouver que la cause de la crise réside dans la recherche du profit maximum par les sociétés capitalistes multinationales. Il indique les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour sortir la France de la crise et pour promouvoir le changement. Il fixe les mesures immédiates que devrait prendre un gouvernement Communiste-Socialiste dés le 12 mai.

Nous ne demandons pas aux électeurs sisteronnais de faire confiance à un candidat providentiel, mais nous les exhortons à mettre le 26 avril, un vote politique, raisonné, pour le changement démocratique ; C'est à dire voter Georges Marchais, le seul candidat favorable à un gouvernement d'union de la gauche.

Le Groupe Communiste du Conseil Municipal :
Aristide Magen, Adjoint au Maire ; Jacky Michel ; Gilbert Pau ; Maurice Rolland.

PRAE-ROGATIVA

Jean-Jacques Rousseau rapporte qu'à Rome, sous la République, le tirage au sort désignait une Centurie, nommée « Prae-Rogativa » pour procéder seule à l'élection des Consuls, des Censeurs et des Magistrats Curules. Les 195 Centuries restantes, représentant les six classes du peuple romain, votaient ensuite et confirmaient généralement le vote de la « Prae-Rogativa ».

Les Romains se croyaient en république, mais n'étaient pas en démocratie.

On ne peut pas ne pas rapprocher cette pratique de celle des sondages, qui lorsqu'ils sont autorisés influencent illégalement les intentions de vote de l'électeur et qui, lorsqu'ils sont interdits, se font le vecteur des « rumeurs » encore plus insidieuses. Pauvre Démocratie qui se voit affublée de qualificatifs : il existerait une « Démocratie Française », une « Démocratie gouvernante », une « Démocratie gouvernée », enfin une « Démocratie consentante ».

Il existe peut-être aussi une Démocratie résignée à moins que le secret des urnes ne soit insondable et que l'électeur responsable ne soit pas ce que Pierre Dac définissait comme un « Citoyen concerné».

Charles GARETTO.

Dans le cadre de l'élection présidentielle M. François Massot Député se rendra dans les Communes suivantes où il se tiendra à la disposition des personnes qui désirent s'entretenir avec lui.

Vendredi 24 avril : 9 h 30 Vaumeilh ; 10 h 30 Thèze ; 11 h 30 Claret ; 15 h 30 Clamensane ; 17 h 30 Piégut ; 18 h 30 Venterol.

Etude de Maître Jean-Claude BUES
Notaire à SISTERON

—o—

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur
D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION
élevée de deux étages sur rez-de-chaussée
Située à SISTERON, quartier de la Coste, rue des Poteries, n° 107

—o—

MISE A PRIX : 100 000 FRANCS
Frais payables en sus

—o—

Le Mercredi 29 Avril 1981, à 14 heures, à SISTERON (Alpes de Haute-Provence), Place du Général de Gaulle, en l'Etude de Maître Jean-Claude BUES, Notaire,

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après décrit, dépendant de la succession de M. Louis Henri TURCAN, décédé à SISTERON, le 15 Novembre 1941, et de celle de Mme Clémence HUGUES, son épouse, décédée à SISTERON, le 16 Février 1967.

L'immeuble mis en vente consiste en :

Une maison à usage d'habitation située à SISTERON, quartier de la Coste, rue des Poteries, n° 107, cadastrée section AS, n° 291, pour une contenance au sol de 97 mètres carrés, composée de deux parties mitoyennes en sol et constructions, comprenant :

— Partie formant la maison principale qui a rez-de-chaussée comprenant une grande remise, entrée principale, escalier conduisant au premier étage, premier étage ayant quatre pièces, deux en façade sur la rue des Poteries à usage respectivement de cuisine et de chambre, et deux pièces obscures sur le derrière, deuxième étage au-dessus ayant également quatre pièces, dont deux ouvrant sur la rue avec un grand balcon ;

— Partie attenante composée d'une ancienne écurie au rez-de-chaussée, une pièce au-dessus, et greniers sur le derrière.

—o—

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Maître Jean-Claude BUES, Notaire à SISTERON (Téléphone 61.00.13), détenteur du cahier des charges.

Jean-Claude BUES, Notaire.

© VILLE DE SISTERON